

ASSOCIATION DU PAYS DES COUDRIERS

RANDOS ED' NO COIN : N°6 → SAINT GRATIEN



- **Distance** : 8,6 km
- **Niveau de difficulté** : Assez facile (parcours légèrement vallonné, alternant campagne et village)
- **Départ** : Se garer le long de l'église dédiée à saint Gratien (rue de l'Église).
- Cet édifice religieux a été construit sur les plans de l'architecte diocésain Alexandre GRIGNY en 1864, en remplacement d'une ancienne église dont les travaux de réhabilitation avaient été estimés trop coûteux. Prendre la rue du Château, située en face de l'entrée de l'église.
- Km 0,3** > Après avoir longé le mur d'enceinte du parc du château, au bout de la rue, tourner à gauche (rue du Bois des Glands). Admirer la façade de la "Folie" de Saint-Gratien. Une folie est une maison de villégiature ou de réception construite à partir du XIV^e siècle et principalement au XIX^e siècle par l'aristocratie ou la bourgeoisie aisée en périphérie des villes.
Ce château est dans la famille JOURDAIN de THIEULLOY depuis ... 1778 !
- Km 0,6** > Après avoir continué cette rue du Bois des Glands, emprunter le premier chemin sur la gauche, qui vous fera passer devant la "Cueillette de Saint-Gratien", entreprise maraîchère où le consommateur vient lui-même récolter les fruits et légumes qu'il veut acheter.
- Km 1** > Au bout de ce sentier, nommé "Chemin des Murailles", prendre la route (rue du Collège) à gauche, sur 60m.
 - Tourner dans le premier chemin à droite, appelé "Chemin des Bosquets" ou "Chemin du Tour des haies", et y rester durant 700m. On arrive dans la "Grande Rue" (D30). Tourner à droite, puis 70m plus loin, emprunter le chemin situé sur votre droite.
- Km 2,5** > Au bout de ce chemin, prendre sa continuité à droite. A une nouvelle intersection, tourner à droite. Continuer ce sentier en côte pendant 700m.
- Km 3,5** > De retour rue du Collège, traverser la route pour prendre le chemin juste en face.
- Km 4,7** > Au bout de ce chemin, continuer à gauche sur la route de Saint-Gratien (qui mène à Querrieu) sur 60m. Prendre le chemin à droite. A son terme (intersection), tourner encore à droite.
- Km 6,1** > Après 1km, tourner dans le premier chemin à droite. Cette côte nous ramène vers le bourg.
- Km 6,7** > Nous voici rue du Chêne. Emprunter le sentier situé juste après la 1^{ère} maison à gauche. A 90m, il forme un angle à 90°. Puis il nous amène au parking du RPC (regroupement pédagogique concentré) local. Continuer tout droit, traverser l'allée des Moulins et emprunter la ruelle d'en face (Chemin du Tour des Haies).
- Km 7,5** > Tourner à droite pour remonter la Grande-Rue (D30) jusqu'à la mare du village.
Admirer l'oratoire de Saint-Gratien, érigé en 1999, reprenant une statue en bois du saint éponyme conçue en 1996 par le sculpteur picard Jean-Pierre FACQUIER. Selon la tradition orale, le berger Gratien, parti de Rome pour prêcher la religion catholique en Gaule, fut martyrisé à cet endroit en 303 par un chef romain RICTIOVARE. La légende raconte même que sa houlette en bois mort de coudrier (noisetier) plantée par les habitants sur sa tombe reprit vie et donne chaque année (le 23 octobre, jour-anniversaire de la mort du saint) des noisettes à la chair rouge... du sang du martyr !
- Emprunter la rue des Chaudronniers, à gauche, puis ensuite la première rue à droite (rue du Souvenir) pour retrouver le point de départ.